

port représente plusieurs mois d'efforts intenses de la part de 30 hommes, sans compter les 16 témoins éminents, universitaires ou autres, qui venaient du Canada, voire même d'Allemagne.

A mon avis, les questions et les arguments qu'elles ont suscités ont été sérieux. Les témoins ont présenté des positions bien étayées aux membres du comité, qui les ont étudiées et approfondies. Les rubriques du rapport révèlent dans quelle mesure les témoins et les membres se sont efforcés d'en arriver à une conclusion logique sur la position que le Canada devrait adopter au sein de l'OTAN en matière de défense.

Le comité a traité brièvement de la participation du Canada aux Nations Unies. Nous avons fait savoir à la Chambre et au pays que le Canada, à notre avis, n'était pas directement menacé par une invasion et que la menace résidait ailleurs, surtout en Europe. Nous avons révisé nos alliances actuelles. J'espère que le ministre de la Défense les inclura dans son exposé, car je doute qu'un Canadien puisse les énumérer toutes; il y en a 47.

Nous avons examiné l'OTAN, son historique et ses dispositions. Nous étions tous bien au courant du rôle que le Canada a dû jouer au sein de l'Alliance et nous savions parfaitement que nous n'étions pas obligés d'envoyer des troupes en Europe. Nous avons abordé le sujet du NORAD et fait savoir aux Canadiens que les membres du comité n'étaient pas convenus du rôle définitif dans ce contexte et qu'à leur avis, il faudrait poursuivre l'examen de cette question dans un avenir prochain. On a examiné de fond en comble, ici au Canada et, lors d'un voyage en Europe, l'apport militaire que notre pays fournit actuellement à l'OTAN.

● (5.50 p.m.)

Nous avons examiné la question de neutralité, en ce qui concerne le Canada. J'ai été heureux, je l'avoue, de voir le gouvernement rejeter cette possibilité pour le Canada à l'heure actuelle. Je suis de ceux qui croient depuis longtemps que nous ne saurions nous payer le luxe de rester neutres. Nous nous sommes également demandé si le Canada devait compter sur les États-Unis comme seul moyen de défense. Cela m'amène aux questions dont j'aimerais traiter. Certains mémoires soumis au comité—non pas tous, car il y eut une forte opposition à ce sujet—prétendaient que le Canada pourrait réduire sensiblement le montant de ses dépenses actuelles pour la défense, étant donné que la situation géographique des États-Unis oblige ce pays, en un

certain sens, à défendre le Canada pour pouvoir se défendre lui-même. On désignait cette théorie, si je ne me trompe, comme celle du «parasite». Ces arguments ont été rejetés par le comité. Tout au contraire, les membres du comité et la plupart des Canadiens avec qui j'ai pu discuter de ce point sont persuadés, j'en suis sûr, que le Canada devrait être prêt à assumer la part équitable et raisonnable de responsabilité militaire qui lui revient dans le monde et que nous devons surtout être prêts à jouer ce rôle, et nous le sommes effectivement, dans le cadre de nos relations avec les États-Unis.

La question de remplacer les frais de la défense par ceux de l'aide extérieure a été rejetée par le comité. Je le signale au ministre, car il doit savoir que le comité voudra sans doute approfondir l'affaire à la première occasion. Nous avons également examiné notre rôle dans le maintien de la paix. A ce sujet, le ministre se rendra sûrement compte, beaucoup plus que les membres du comité, que les difficultés qui se posent dans ce domaine se rattachent à la première ligne de défense du Canada.

Cela nous amène aux conséquences de la participation du Canada à l'Alliance, et j'entends non seulement son affiliation sur le plan politique, mais son rôle tout entier, dans la mesure de ses moyens, au sein de la structure militaire intégrée de l'OTAN. A l'avant-dernier paragraphe de la page 35 de notre rapport, on trouve la conclusion suivante:

L'influence du Canada auprès des autres nations, y compris les pays non alignés et les nations en voie de développement...

Ce qu'on appelle le Tiers-Monde.

... sera déterminée davantage par le degré d'indépendance, d'objectivité et d'impartialité qu'il manifesterà dans ses rapports et ses relations avec les autres pays que par ses associations au sein de l'Alliance.

Mon excellent ami d'Hillsborough a posé un certain nombre de questions que j'estime valables. J'en citerai une. Il a demandé de quelle manière nos liens avec l'OTAN et sa structure militaire intégrée empêchaient de faire ce que les prétendues colombes réclament à cor et à cri en demandant au Canada de faire un apport juste et équitable à la défense du monde occidental. Je l'ignore. Je ne vois aucune raison valable de ne pas assumer les frais du maintien d'une présence physique en Europe. Tout au moins je n'en vois pas qui puisse persuader quiconque se donnerait la peine d'examiner la question.

Sauf erreur, les frais du maintien de nos troupes en Europe sont, en fait, d'environ 20 millions de dollars. Ce disant, je n'ignore pas